

# Revue de presse



# Sommaire

<b>La Couverture</b> L'Obs - 23/11/2023	3
<b>Sortir de l'emprise</b> L'Obs - 23/11/2023	4
<b>Le meilleur des documentaires</b> Télé Star - 20/11/2023	6
<b>Survivantes</b> Pèlerin - 23/11/2023	7
<b>Rescapées</b> L'Humanité Magazine - 23/11/2023	8
<b>Survivantes</b> Télérama - 22/11/2023	9
<b>Les rendez-vous de la semaine</b> Télérama - 22/11/2023	10
<b>Boomerang</b> Télérama - 22/11/2023	11
<b>Survivantes</b> Télé Câble Satellite Hebdo - 20/11/2023	12
<b>Le 29 novembre sur France 2, immersion au cœur du premier centre d'hébergement en France pour femmes victimes de violences.</b> LeBlogTVnews.com - 12/11/2023	13



TÉLÉ  
OBS

Cahier n°2 de l'édition n°3086 du 23 novembre 2023

“SURVIVANTES”

AU PLUS PRÈS DE LA VIOLENCE CONJUGALE

MERCREDI - FRANCE 2

FILMS, SÉRIES, DOCUMENTAIRES... **VOTRE GUIDE** DU SAMEDI 25 NOVEMBRE AU VENDREDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2023

ENTRETIEN

# SORTIR DE L'EMPRISE

Dans "Survivantes", le documentariste Eric Guéret raconte neuf mois de la vie du Centre Flora Tristan, la plus grande structure d'accueil française des victimes de violences conjugales.

Propos recueillis par Hélène Riffaudeau

MERcredi  
22H50 FRANCE 2

**Avez-vous tourné « Survivantes » comme le prolongement de votre documentaire « Amour à mort » (2020) qui racontait les parcours de résilience de sept femmes victimes de violences conjugales ?**

**Eric Guéret.** Absolument. « Survivantes » témoigne de mon envie de montrer la difficulté pour ces femmes qui subissent des violences de quitter leur domicile. Malgré ce qu'elles vivent, elles ont très peur de prendre cette décision cruciale : elles la perçoivent comme un défi presque impossible à relever. Créé en 1978 grâce à une subvention du ministère de la Santé, alors sous l'égide de Simone Veil, le Centre Flora Tristan les aide à franchir ce pas. Il a été la première structure en France dédiée à leur accueil et reste le plus important à ce jour avec une centaine de places. Il ne propose pas seulement un hébergement mais une prise en charge spécifique par des professionnels qui connaissent parfaitement la problématique.

**Pourquoi ce travail d'accompagnement est-il fondamental ?**

Quand une victime réussit enfin à s'enfuir, c'est une vraie victoire. Mais commence alors un parcours du combattant. L'association les soutient sur un plan concret à court et à moyen terme : elle leur fournit un toit et de la nourriture, les aide à (re)trouver un travail, une indépendance financière, un logement pérenne. Il y a aussi la nécessité de les épauler psychologiquement. Elles peinent souvent à accepter ce qu'elles ont

vécu. Elles ont subi des traumatismes, ont été isolées, dénigrées, culpabilisées. Pendant des années, on leur a répété qu'elles n'étaient bonnes à rien. Elles doivent se reconstruire. C'est un travail long et difficile. Cela passe par retrouver une estime de soi, croire à nouveau en sa capacité à élever ses enfants, réapprendre à faire confiance.

**A-t-il été difficile de les convaincre de témoigner ?**

Oui, cela a été très compliqué. Beaucoup d'entre elles n'ont pas accepté d'être filmées à visage découvert. Elles craignaient pour leur sécurité. Et quand elles étaient d'accord, elles ont parfois changé d'avis en cours de tournage. Pour moi, il était important qu'elles puissent réinterroger leur choix jusqu'au bout. Elles témoignent aussi de façon anonyme. Même au sein de l'association, leur nom n'est jamais mentionné.

**« Survivantes » décrit un cycle de la violence au déroulement presque invariable.**

Je tenais absolument à ce qu'il soit exposé dans le détail car il décrit le système de l'emprise. Cela peut aider d'autres femmes à prendre conscience qu'elles en sont victimes. Il est indispensable pour comprendre ce qu'elles traversent. Après la crise, il y a souvent une phase de justification et un transfert de responsabilité de la part de l'agresseur qui explique en substance : « Je ne suis pas violent, c'est toi qui me rends violent. » Elles finissent par croire que c'est de leur faute. Alors elles se remettent en cause, changent d'attitude, et les agressions semblent s'arrêter. S'ensuit une phase de « lune de miel » qui vient confirmer cette

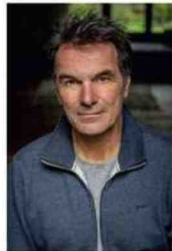
impression de nouveau départ. Bien souvent, c'est à ce moment qu'elles retirent leur plainte. Et puis tout recommence avec une montée de la tension qui va recréer un épisode violent. Au fur et à mesure, ce cercle vicieux s'accélère. Il faut savoir qu'il y a en moyenne entre six et sept départs avant une rupture définitive.

**Vous mettez aussi en évidence la difficulté qu'elles rencontrent pour faire enregistrer leurs plaintes...**

Pendant les neuf mois de tournage, j'ai entendu de multiples témoignages qui rendaient compte d'un mauvais accueil au commissariat. Ce n'est plus acceptable. Il existe des brigades de la famille mais elles ne sont pas assez nombreuses. Il est aussi fondamental que les fonctionnaires de police soient formés. Et puis il faut lutter contre ce problème culturel très français, lié à la domination masculine, qui consiste à douter de la parole des femmes.

**Emmanuel Macron a fait de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles « la grande cause du quinquennat ». Or votre documentaire prouve à quel point l'Etat reste défaillant.**

En 2019, le président a initié un Grenelle sur le sujet. Il a débouché sur un plan





**"LES FÉMINICIDES SONT LA PARTIE VISIBLE DE L'ICEBERG. CAR ON ESTIME À ENVIRON 220 000 LE NOMBRE DE FEMMES QUI SUBISSENT DES COUPS CHAQUE JOUR."**

d'action qui a permis de créer de nouveaux hébergements temporaires. Mais il s'agit de mesures de bonne conscience. On ne peut pas se contenter de proposer un lit à ces femmes et faire l'économie d'infrastructures adaptées à la situation. Totalement saturé, le 115 est contraint de les aiguiller vers des hôtels tenus par des marchands de sommeil, que finance donc indirectement l'Etat... Logées dans des conditions insalubres, parfois à deux heures de l'école de leurs enfants, certaines victimes sont contraintes de retourner vivre au domicile conjugal...

**Que faudrait-il faire, selon vous ?**

Il manque 4 500 places dédiées. Françoise Brié, la directrice générale de la Fédération nationale Solidarité Femmes, en réclame 2 000 en urgence. Les féminicides sont la partie visible de l'iceberg. Car on estime à environ 220 000 le nombre de femmes qui subissent des coups chaque jour. Il faut absolument les aider à quitter leur foyer car elles sont, pour certaines, en danger de mort. Pour cela, il faudrait un centre d'accueil dans chaque département.

**Ne pourrait-on pas éviter cette**

**double peine qui oblige les victimes à abandonner leur logement pour être en sécurité ?**

Luc Frémot, ancien procureur de Douai, avait mis en place en 2003 une expérimentation très probante. Dès la première plainte, l'auteur des coups était forcé de quitter le domicile et placé en foyer. On pourrait donc l'élargir au niveau national. De nombreuses associations y sont favorables. Ceux qui s'y opposent brandissent l'argument de la présomption d'innocence. Il faut savoir qu'elle tombe à la fin dans la majorité des cas.

**Ces violences ont aussi, sur le long terme, un impact sur la société...**

Les statistiques le démontrent : les personnes qui sont à la rue, en prison ou souffrant de problèmes psychiatriques ont souvent été affectées elle-mêmes par des violences commises sur leur mère lorsqu'ils étaient enfants. Il est urgent qu'on reconnaisse les petits comme victimes, pas seulement comme des témoins, et qu'on prenne en charge leurs traumatismes. Il faudrait aussi que la justice évolue et accepte de démettre les compagnons violents de leur autorité parentale. Un mari

qui frappe ne peut pas être un bon père. Or, souvent, les hommes conservent une garde alternée dont ils se servent, en plus, pour nuire à la mère. Il arrive régulièrement que le juge des affaires familiales décide de la garde des enfants en ignorant qu'une condamnation a été prononcée. En cause, l'absence de transmission des informations entre les fichiers civil et pénal. C'est une aberration.

**Votre film montre comment les travailleuses sociales sont confrontées aux limites de l'association...**

Elles font face à un tel manque de moyens qu'elles sont régulièrement contraintes de prendre des décisions à rebours de leur engagement et parfois de leur éthique. C'est un déchirement quotidien. Elles ne peuvent pas pousser les murs et doivent faire un tri. Car, on le voit dans le documentaire, les femmes qui sont hébergées doivent bien finir par partir alors qu'elles ont parfois encore besoin de soutien et n'ont pas d'autres solutions que le 115. Les militantes du centre passent aussi beaucoup de temps à chercher des financements. S'il y avait un ministère dédié avec un budget alloué annuellement, elles pourraient consacrer toute leur énergie à l'accompagnement et non à la survie de leur association... ■



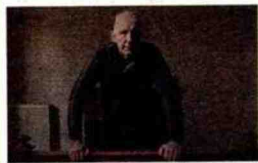
# Le meilleur des documentaires

Par Sylvia De Abreu

## LES COUPS DE CŒUR DE LA REDAC

**Dany Leprince : «Je ne suis pas un assassin !»**

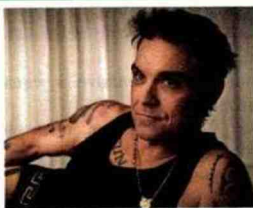
Mercredi 29 novembre, W9, 21h05



Dispositif exceptionnel pour ce numéro d'Enquêtes criminelles : Dany Leprince, condamné pour le meurtre, le 5 septembre 1994, de son frère, sa belle-sœur et deux de ses nièces, raconte sa vérité, face caméra, celle qu'il n'a cessé de clamer au fil de ses dix-huit années d'incarcération. S'il a avoué le crime aux gendarmes (avant de se rétracter) c'est qu'on l'y a contraint. Et s'il a été condamné, c'est en l'absence totale de preuves. Logiquement, Dany Leprince a déposé une nouvelle requête en révision dans l'espoir d'être rejugé.

**Robbie Williams**

Dispo sur Netflix



À bientôt 50 ans, Robbie Williams fait le point. Et l'ex-gamin des Take That n'est avare ni en confidences lâchées du fond de son lit en slip («Quand je ne suis pas sur scène, je suis dans mon lit») ni en images d'archives (on l'a filmé backstage et dans sa vie privée pendant trente ans !). Et à dérouler avec lui le film très pop de sa vie, on est surpris par sa grande sincérité. Et on se convainc une fois de plus que les vanes et les frasques masquent décidément trop bien la solitude et la mélancolie.

**Aurélié**

“Longtemps, j'ai minimisé ce que je vivais”

Le 25 novembre marque la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Aurélié témoigne pour donner de l'espoir aux victimes de conjoints abusifs.

france-2 Mercredi 29 22h50  
Survivantes

Quand et comment avez-vous réalisé que vous viviez des violences conjugales ?

**AURÉLIE :** Très tard et par paliers. Longtemps, j'ai minimisé parce qu'il y avait peu de violences physiques. C'était une emprise psychologique et économique. Et puis une dispute a dégénéré. Comme souvent, il m'a lancé : «Je m'en vais, ton comportement, c'est plus possible.» Sauf que cette fois, je ne me suis pas mise à pleurer en le suppliant de rester, persuadée que tout était de ma faute. Je lui ai dit : «Tu as raison, c'est invivable.» Il ne s'y attendait pas et il a vrillé. Cette nuit-là, les violences sont devenues physiques.

Quelqu'un savait-il ce que vous viviez ?

Pendant des années, je me suis tue. Il avait réussi à me convaincre que j'étais le problème. Et puis un jour, une de mes amies a un peu gratté la surface et su me faire parler. À la fin, elle m'a tendu le violentomètre, un questionnaire d'autoévaluation qui



permet de savoir si ce que l'on vit est une violence ou pas. Et moi, j'étais dans le rouge.

Comment prenez-vous la décision de partir ?

J'y pensais depuis longtemps mais j'étais perdue, je ne savais pas comment faire... Et j'ai vu mon fils, qui allait avoir 7 ans à l'époque, subir le contrecoup de tout ça. Son angoisse devenait palpable. Alors après une énième dispute, j'ai trouvé le courage de lui dire que je ne reviendrais pas à la maison avec notre fils tant qu'il y serait. J'étais en vacances chez une amie à l'époque, et ma famille aurait pu m'héberger s'il le fallait. Mais il est parti.

Pour autant, les intimidations n'ont pas cessé.

Non. Il revenait sans arrêt prétextant récupérer des affaires, continuait de m'envoyer des messages. Il n'acceptait pas la séparation. J'ai compris que ça ne s'arrêterait jamais. Alors en avril 2022, je suis allée porter plainte.

Comment s'est passé votre passage au commissariat ?

J'ai eu la chance d'être reçue par une policière bienveillante

car formée aux violences conjugales. Mon ex-conjoint a été condamné en juin 2023 à six mois de prison avec sursis. Dans l'intervalle, j'ai obtenu la garde et l'autorité parentale exclusive de notre fils qui a aujourd'hui 8 ans. Cette décision m'a beaucoup rassurée car elle nous protège.

Vous avez bénéficié du soutien de l'association Flora Tristan\*.

En quoi vous a-t-il aidée ?

Pendant six mois, j'ai participé à un groupe de parole et j'ai été accompagnée par Pauline, ma référente. C'était salutaire de parler, et de constater que je n'étais pas seule.

Que dites-vous aux femmes qui vivent aujourd'hui une relation toxique et dangereuse ?

Déjà, qu'elles doivent comprendre qu'elles sont des victimes, même si les violences ne sont pas physiques. Et qu'il est possible de s'en sortir, mais qu'il faut parler. À un proche, au 3919 ou à une association comme Flora Tristan. Seule chez soi cela paraît impossible. Mais croyez-moi, ça l'est. ●

Entretien : Sylvia De Abreu

\*Voir [centrefloratristan.org](http://centrefloratristan.org) et [solidaritefemmes.org](http://solidaritefemmes.org)



france-2 DOCUMENTAIRE 22.50

## Survivantes

Dès les premières images, le réalisateur donne à entendre la parole d'une victime de violences conjugales hébergée en urgence au centre Flora Tristan (photo), dans les Hauts-de-Seine. À une travailleuse sociale, elle narre, avec pudeur, les sévices subis. Par ce choix, Éric Guéret souligne l'importance des mots prononcés, confiés et écoutés. Créée en 1978, cette maison pour femmes victimes de violences a été la première du genre. La force de ce documentaire sans angélisme réside aussi dans le discours des professionnelles : elles dénoncent le manque de moyens financiers, la frilosité de l'État face à ce fléau, l'absence de politique de protection de longue haleine et

le découragement quand un accompagnement cesse sans solution pour les femmes et leurs enfants mis à l'abri pour un temps seulement. ■ Anne-Laure Bovéron

**Notre avis :** 🍷🍷🍷



FRANCE 2



## VIOLENCES Rescapées

« Infrarouge » s'intéresse aux femmes victimes de violences conjugales qui sont accueillies dans le centre pilote Flora-Tristan. Les victimes racontent qu'il faut le temps de déceler les premiers signes alarmants, le temps de comprendre ce qui arrive, lorsque la violence apparaît au grand jour. Et accepter, enfin, le statut de femme battue. Une tragédie en trois temps, qui concerne 220 000 femmes en France, chaque année. ● T. D-G



**INFRAROUGE : LES SURVIVANTES**  
MAGAZINE / FRANCE 2 /  
MERCREDI 29 NOVEMBRE /  
22 H 50





22.50 France 2 Documentaire

## Survivantes

| Documentaire d'Éric Guéret (France, 2023)  
| 60 mn. Inédit.

Elles ont trouvé la force de partir, de fuir les coups, les menaces, les insultes. Cet acte de survie pour elles et pour leurs enfants est la première étape fragile d'un long parcours qui débute au centre Flora-Tristan, pionnier dans l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences conjugales. Un logement, un soutien psychologique et juridique... Pas à pas, la prise en charge globale et quotidienne de ces femmes laisse entrevoir la possibilité d'une nouvelle vie. C'est dans ce temps long que le film d'Éric Guéret, dont on connaît le talent pour l'immersion, puise sa force et sa pertinence. Dans la parole de ces femmes, surtout, que l'on entend évoluer, dire d'abord « la honte », « le sentiment de culpabilité », puis, quelques mois plus tard, l'estime de soi retrouvée.

Si Guéret, qui a déjà réalisé deux films sur les violences faites aux femmes, se tient encore aux côtés de celles et ceux qui se battent, c'est que le fléau ne faiblit pas, malgré #MeToo. Porteur d'espoir, *Survivantes* vient aussi collectivement nous secourir. Au-delà des trajectoires individuelles, il pointe une à une les défaillances persistantes de la police et de la justice, souligne l'insuffisance des réponses politiques, donne à voir les conséquences dramatiques du manque d'hébergement. Il faut entendre cette femme tenaillée par la peur de se retrouver à la rue avec sa fille... Il manque au moins quatre mille cinq cents places d'hébergements. Un chiffre qui à lui seul donne la mesure du chemin qui reste à parcourir. — **Isabelle Poitte**  
Précédé, à 21h10, du téléfilm *Boomerang* (lire ci-dessus).



Ces femmes ont eu le courage de partir, mais ce n'est que le premier pas vers une nouvelle vie.

SÉLECTION

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

Par Cécile Marchand Ménard, pour le sport Michel Bezbakh, pour le replay Sylvaine Willaume



FILM

**Lost in Translation**  
La solitude de Scarlett Johansson (Charlotte) rencontre celle de Bill Murray (Bob) dans un hôtel impersonnel à des milliers de kilomètres de chez eux. Sofia Coppola filme avec grâce et profondeur les errances de ces deux Américains à Tokyo.  
**Samedi 20.50 Ciné+ Émotion**



DOCUMENTAIRE

**Alexia, autopsie d'un féminicide**  
En 2017, l'affaire Daval est l'un des premiers féminicides médiatisés en France. Le journaliste Thomas Chagnaud, auteur d'un livre sur le sujet, se place à nouveau du côté de la famille de la victime. Édifiant.  
**Dimanche 21.00 Canal+ Docs**



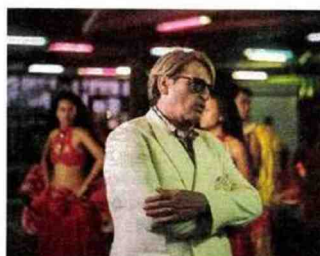
THÉÂTRE

**Une sur deux**  
Soit le nombre de femmes victimes d'agression sexuelle au moins une fois dans leur vie en France. Vingt-quatre comédiennes se succèdent dans l'habitacle d'une voiture et donnent corps avec subtilité au récit de Giulia Foïs.  
**Dimanche 21.10 France 4**



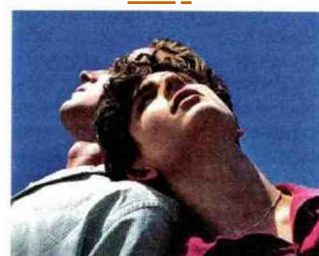
DOCUMENTAIRE

**Meuh! L'épopée des cornes**  
Sauvages ou domestiqués, les ruminants (bœufs, zébus ou yaks) sont nos compagnons de route depuis le néolithique. Cette série étonnamment humaine, illustrée par Jul, revient sur ces milliers d'années de cohabitation. Vachement intéressant!  
**Lundi 16.30 Arte**



FILM

**Pacification: Tourment sur les îles**  
Thriller paranoïaque porté par l'impeccable Benoît Magimel ou expérimentation interminable d'Albert Serra? Quoi qu'il en soit, une magnifique photographie signée Artur Tort, incontestable.  
**Mardi 21.00 OCS Pulp**



FILM

**Call Me by Your Name**  
Été 1983, dans le nord de l'Italie. Elio (Timothée Chalamet, d'une justesse insolente), 17 ans, s'entiche d'Oliver (Armie Hammer), théâtral américain faussement distant. La rencontre, l'apprivoisement, la séparation. Tout bouleverse.  
**Mercredi 20.50 Ciné+ Émotion**



DOCUMENTAIRE

**Survivantes**  
Le centre Flora-Tristan est pionnier dans l'accueil et l'accompagnement de femmes victimes de violences conjugales. Éric Guéret donne la parole à une poignée d'entre elles, survivantes, et pointe les carences du système.  
**Mercredi 22.50 France 2**



SÉRIE

**Life on Mars**  
Quel rapport entre les enquêtes du brillant inspecteur de la police de Manchester Sam Tyler et le tube intemporel de David Bowie? Réponse dans cette série un brin vintage, au charme so british!  
**Jeu 20.55 Arte**



SPECTACLE

**Paul Mirabel: Zèbre**  
Drôle d'animal que ce jeune humoriste reconnaissable à son ton monocorde et son manque d'assurance aussi comique qu'attendrissant. Un grand blond aux lunettes rondes, dont la nonchalance lunaire fait mouche.  
**Vendredi 21.10 Canal+**

ELEMENTAL STUDIO FACT | SUPERMOUCHE | GRAND ANGLE | ROSA / IDEALE AUDIENCE / ANDERGAJN / LUPA / ARTE | FRENESY / LA CINEFACTURE / RT FEATURES / WATERS' END / MYR. A. | HALUT ET COURT | BBCT OLYMPIA.



21.10 France 2 Téléfilm

**Boomerang**

| Téléfilm de Christian François (France, 2022) | 100 mn. Rediffusion  
| Avec Corinne Masiero (Louise Falconetti), Bruno Salomone (Quentin)  
Tiphaine Daviot (Roxane), Laurent Bateau (Renaud Monteil).

Alors qu'elle sort de l'imprimerie dans laquelle elle est employée en CDD, Roxane (convaincante Tiphaine Daviot) se fait agresser sexuellement par Quentin (Bruno Salomone), un collègue de travail, et tente de mettre fin à ses jours. Louise Falconetti, incarnée par Corinne Masiero (qui semble tout droit catapultée d'un épisode de *Capitaine Marleau* – même gouaille, même humour provoc, même franc-parler), figure historique et respectée de l'entreprise, entend faire éclater l'affaire, alors que l'agresseur nie toute violence et accuse la jeune femme de l'avoir provoqué...

Certaines situations, trop démonstratives, manquent un peu de finesse pour apparaître dans le bon tempo, comme les excuses de l'agresseur face à la jeune femme terrorisée. Mais cet unitaire a le mérite d'aborder frontalement la culture du viol en entreprise et la banalisation de toutes les violences sexistes et sexuelles pouvant scléroser les relations professionnelles : blagues graveleuses à l'heure du déjeuner, remarques sexistes intégrées, voire, encouragées. Un bon outil d'introspection et de réflexion. – **Caroline Besse**

Suivi, à 22h50, du documentaire inédit *Survivantes* (lire ci-dessous).



Mercredi 22.50 FRANCE 2

## Survivantes INÉDIT ★★★

**SOCIÉTÉ** En France, 220 000 femmes sont victimes de violences conjugales. Pour la troisième fois, Éric Guéret s'attaque à ce sujet difficile en suivant plusieurs d'entre elles prises en charge par le centre d'hébergement Flora Tristan, le premier à avoir ouvert en France. Une étape décisive dans leur reconstruction. F.D.



## Le 29 novembre sur France 2, immersion au cœur du premier centre d'hébergement en France pour femmes victimes de violences.

Le mercredi 29 novembre à 22h50 sur France 2, immersion au cœur du premier centre d'hébergement en France pour femmes victimes de violences. Un document titré *Survivantes*, présenté par Marie Drucker et réalisé par Éric Guéret. En France, 220.000 femmes sont victimes de violences conjugales. Quelles solutions ont-elles pour s'en sortir ? Abrité au cœur d'un grand pavillon dont la localisation doit être tenue secrète, Flora Tristan est le premier centre d'hébergement pour femmes victimes de violences à avoir ouvert en France. Elles y arrivent dans l'urgence, y sont mises en sécurité avec leurs enfants et accompagnées pendant plusieurs années. Dépôt de plainte, soutien juridique, psychologique, social et professionnel, groupes de paroles, espace enfants, accès au logement... Tout est mis en œuvre pour les aider à reprendre goût à la vie et se reconstruire à l'abri des violences.

Eric Guéret pense que ce film est d'une absolue nécessité. D'abord parce que les chiffres ne baissent pas. "118 femmes ont été tuées par leur conjoint en 2022. Soit 20 % de plus qu'en 2020. Malgré la libération de la parole, malgré Me Too, malgré les engagements du président de la République et sa grande cause nationale... Rien ne semble changer. Comment pouvons-nous agir face à cela ? L'espoir fait vivre... mais le désespoir peut tuer. Et pour beaucoup de femmes c'est le cas. Le nombre des féminicides ne compte pas toutes celles qui se sont données la mort face au désespoir de leur situation et au manque d'issues."

Concernant les violences conjugales, le 3919 est pour rappel un numéro national d'aide et d'orientation, anonyme et gratuit.

Crédit photos © Haut et court.